

CONSEIL COMMUNAL DU 20 AVRIL 2017

Etaient présents :

M. RENAUD Daniel, Maire Délégué de la commune déléguée de La Côte d'Aime,
MM. LUISET René, 1^{er} adjoint, BUTHOD GARÇON Freddy, 2^{ème} adjoint,
MM. BLANCHET Jean-Luc, SERVAJEAN Daniel, conseillers municipaux,

Excusés: Mme HOEN Martine, 4^{ème} adjointe, M. BOUZON Charles, 3^{ème} adjoint,
MM. SILVESTRE Marcel, TARDY Lionel, COLLOMB Pascal, conseillers municipaux,

Monsieur Le Maire fait le point sur les travaux en cours

♦ **Restaurant Scolaire**

Les travaux devraient se dérouler du lundi 10 juillet 2017 au lundi 4 septembre 2017.
(Prévision avec les services techniques du déménagement des locaux avant le 10 juillet).

♦ **Ancienne école de Pierrolaz**

Les travaux de réfection de la toiture sont commandés, ainsi que la démolition par les services techniques des cloisons de l'appartement à rénover.

♦ **Parking de la Petite Bergerie**

L'acte d'achat de la maison MAGNIER, sera signé durant la semaine 17 et les travaux de démolition de la maison seront engagés aussitôt.

♦ **Parking de Montméry**

Les travaux de construction ont été confiés à l'entreprise ALLEMOZ et sont prévus de mai 2017 à juin 2017.

♦ **Ruisseau route des Dodes**

Deux grilles ont été posées afin d'éviter l'obstruction du ruisseau. Les travaux pour réparer la route, au niveau du croisement de la route des Dôdes et de la route de Pierrolaz (accès au stade), sont engagés et devraient durer environ un mois. Une déviation par la route du Jeu de Boules (café OLLINET) sera possible pour les riverains.

♦ **Refuge de la Balme**

Le groupe électrogène de secours a été commandé mais il reste à traiter le problème d'un local extérieur qui servira à l'abriter, ainsi que le matériel nécessaire à l'entretien du refuge.

♦ **Traitement de l'eau**

Depuis 2014, les analyses d'eaux complémentaires concernant l'alimentation des chalets d'alpages ont été effectuées.

Il s'avère qu'il est nécessaire et obligatoire d'installer un traitement d'eau au-dessus des chalets de Chambrier.

Plusieurs visites avec les élus et les services techniques, ont été organisées sur les chemins, routes et ruisseaux de montagne

♦ Une première visite en liaison avec le conservatoire d'espaces naturels de Savoie, concernant la protection des terrains détériorés par le passage des troupeaux, à mis en évidence la nécessité d'installation de buses.

Les agriculteurs devront toutefois s'engager à entretenir le bon écoulement des eaux de ruissellement.

♦ Une deuxième visite concernant l'entretien des sentiers, notamment le GR5, met en évidence le besoin de débroussailler et d'entretenir ce chemin, et de vérifier le bon écoulement des eaux le traversant.

♦ Une troisième visite, en liaison avec les services de la Communauté de Communes, a permis de vérifier le bon écoulement des biefs de Valezan et de La Côte d'Aime, alimentés par la conduite d'irrigation allant de Foran aux Chapelles.

Il a été constaté que le ruisseau est obstrué à plusieurs endroits par la chute d'arbres, au niveau du bief de La Côte d'Aime

Concernant les parcelles communales, un recensement sera effectué par l'ONF afin de mettre en vente ces bois par adjudication.

Il est rappelé que tous les propriétaires riverains des ruisseaux et chemins communaux, se doivent d'élaguer et d'enlever les bois qui gênent à la circulation.

Urbanisme

Actuellement, les élus et les services techniques de l'urbanisme travaillent sur la mise à jour d'un plan de recolement de tous les réseaux d'eaux potables, usées et pluviales sur l'ensemble de la commune de La Côte d'Aime.

Ce travail est nécessaire pour permettre l'obtention des permis de construire délivrés sur l'ensemble de la commune de La Plagne Tarentaise.

Commémoration du 8 Mai 2017

Un rassemblement aura lieu devant le Monument aux Morts à 10 h, suivi d'un apéritif à la Salle des Fêtes.